

Soultzmatt



Wintzfelden

3c. Plan de zonage au 1/5000^{ème}

ÉLABORATION

Approuvée par Délibération du Conseil Municipal

du 7 5 SEP 2017

Jean-Paul DIRINGER

Le Maire

Septembre 2017

LIMITES

—+—+—+— limite communale —+—+—+—

—+—+—+— limite de zone ou de secteur

PLANTATIONS ET ESPACES BOISES

au titre des articles L113-1 et L113-2 du code de l'urbanisme

ESPACE BOISES CLASSES

■

ELEMENTS DU PATRIMOINE A PRESERVER

au titre de l'art. L151-19 du code de l'urbanisme

✦ calvaires, chemins de croix, cimetière roumain

○ autres éléments remarquable: chapelle, oratoire, ruine...

★ EXPLOITATION AGRICOLE D'ELEVAGE

● ANCIENNE DECHARGE

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcellaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Superficie approximative en ares
1	Equipeement socio-culturel et sportif	Commune	140
2	Périmètre de protection immédiat du captage AEP	Commune	3
3	Accès au secteur AUa du Haul	Commune	3
4	Accès à la zone AU du Haul	Commune	5
5	Elargissement de voie pour accès au secteur AUa Rue Georges Thomas	Commune	4
6	Elargissement de voie rue du Canal	Commune	0,6
7	Accès au secteur AUw Wintzfelden	Commune	1
8	Aménagement d'un bassin de retenue	Commune	63
9	Accès au secteur AUw Wintzfelden	Commune	1
10	Extension de l'école de Wintzfelden	Commune	6
11	Extension de la maison de retraite	Commune	8
12	Extension de la maison de retraite	Commune	7
13	Passage des réseaux Secteur AUa Grunling	Commune	1,4
14	Espace de mise en valeur de la chapelle de Wintzfelden	Commune	0,6
15	Chemin d'accès à la zone agricole Wintzfelden	Commune	2
16	Chemin d'accès à la zone agricole Wintzfelden	Commune	2,3
17	Extension des équipements communaux Wintzfelden	Commune	3,5
18	Amorce de l'accès au secteur AUa Rue Saint-Porchaire	Commune	1
19	Périmètre de protection immédiat du captage AEP	Commune	0,1
20	Structure d'accueil de la petite enfance	Commune	45

